



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

sport féminin

Question au Gouvernement n° 2094

Texte de la question

SPORT FÉMININ

M. le président. La parole est à M. Gaël Le Bohec.

M. Gaël Le Bohec. Ma question s'adresse à Mme la ministre des sports.

Madame la ministre, je voudrais tout d'abord exprimer ma fierté d'appartenir au tout premier groupe majoritaire de l'Assemblée nationale qui soit paritaire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*) Il résulte d'une volonté politique, celle du Président de la République.

Un député du groupe LR . Les godillots !

M. Gaël Le Bohec. Mais les stéréotypes ont la vie dure et notre majorité doit veiller à renforcer le rôle des femmes dans notre société. Permettez-moi de saluer, au passage, la nomination à la présidence du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes de Brigitte Grévy (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LaREM*), qui a travaillé de longues années à la lutte contre les stéréotypes, en particulier via son Petit traité contre le sexisme ordinaire, paru il y a près de dix ans.

Le sport ne doit pas faire exception, et doit contribuer lui aussi à la promotion des femmes. De trop nombreux préjugés existent, qui se manifestent en particulier dans la composition des structures dirigeantes et des instances. Quand, il y a quelques mois, j'ai soulevé la question de la parité s'agissant des conseillers techniques sportifs, certains m'ont indiqué qu'il y avait beaucoup de déplacements, que c'était difficile. Quand en finirons-nous avec cette culture du sexisme, du mâle dominant ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*) Il est primordial que les hommes s'engagent à promouvoir des modèles féminins ; la semaine prochaine, je serai dans toute la France, en particulier en Bretagne à l'invitation de notre collègue Nicole Le Peih, à l'occasion des vingt ans de la délégation aux droits des femmes pour porter ce message. (*Mêmes mouvements.*)

Alors que notre pays accueille la coupe du monde de football, je constate qu'à l'occasion des fêtes de fin d'année scolaire, les petits garçons qui investissent les cages de but aspirent à être aussi forts que Sarah Bouhaddi ! Ces jours-ci, nos enfants, qu'ils soient filles ou garçons, s'identifient à Amandine Henry, Amel Majri, Wendie Renard ou encore Eugénie Le Sommer. (*Mêmes mouvements.*)

Madame la ministre, quelles mesures comptez-vous engager pour saisir la balle au bond et poursuivre la promotion des rôles modèles féminins dans le sport, notamment au travers des médias et en particulier des médias publics ?

Enfin, la question de la rémunération des femmes dans le sport doit trouver une réponse pragmatique et digne. Pourquoi ne pas s'inspirer de ce que notre majorité a prévu dans la loi travail, à savoir un index de l'égalité, qui se concrétise depuis quelques mois dans les entreprises ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Le sport féminin est en train de gagner ses lettres de noblesse.

M. le président. Je vous remercie, monsieur le député.

M. Gaël Le Bohec. Allez les femmes ! Allez les Bleues ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe MODEM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des sports.

M. Fabien Di Filippo. Elle a de plus grosses fiches, aujourd'hui : elle arrivera mieux à lire !

M. Pierre Cordier. Qu'elle parle sans fiches !

Mme Roxana Maracineanu, ministre des sports. Monsieur le député, au-delà de ses bienfaits en matière de cohésion sociale, de santé et d'éducation, le sport est aussi un fabuleux vecteur de l'égalité entre les hommes et les femmes. Parce qu'on a osé, parce qu'on a pris le risque de rendre visible, par des retransmissions en clair, le foot au féminin, on a rendu les femmes visibles, on leur a permis de faire entendre leur voix. Et maintenant elles sont entrées dans la place, des barrières sont en train de tomber, les représentations évoluent : les Français sont fiers de leur équipe féminine. On peut s'en réjouir quand on ne s'y attendait pas, mais cela me paraît juste et normal.

La pratique sportive des femmes doit être encouragée ; je m'y emploie. Les femmes doivent aussi pouvoir accéder plus facilement à des postes à responsabilité dans les associations, mais également à la tête des fédérations. Je rappelle qu'aujourd'hui encore une seule femme est présidente d'une fédération olympique.

Concrètement, pour capitaliser sur l'élan de cette coupe du monde et de ses audiences historiques, les clubs doivent tout mettre en œuvre pour mieux accueillir les femmes et les petites filles : nous devons nous fixer comme objectif l'accueil mixte dans les clubs, à hauteur de 50 % de femmes, de même qu'il faut développer la mixité dès le plus jeune âge et l'inclusion des personnes handicapées. Je sais que le mouvement sportif est mobilisé. Mais je compte lui demander encore plus.

Il faut aussi casser le plafond de verre des 20 % de médiatisation du sport féminin pour permettre notamment la structuration du sport professionnel auquel vous avez fait allusion. Et nous y travaillons avec le CSA et l'opération « Sport au féminin toujours ». Je suis à cet égard heureuse de saluer le premier sponsor qui vient de s'engager avec la D1 féminine en un partenariat de *namings*.

Nous devons aussi trouver pour les jeunes mamans des conditions propices à la reprise de l'activité sportive. Mon ministère travaille à cet effet avec la Caisse nationale d'allocations familiales et l'Observatoire de la parentalité en entreprise. Il s'agit de trouver des solutions permettant de favoriser la garde d'enfants à proximité des équipements sportifs ou en leur sein et la pratique de l'activité sportive en famille. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Gaël Le Bohec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2094

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 juin 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [26 juin 2019](#)